

Sujet : [INTERNET] Avis defavorable projet parc photovoltaïque St JEan Lespinasse

De : > Anne.Boismartel (f

Date : 01/12/2022 à 10:26

Pour : ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr

Bonjour

Ne pouvant me rendre à l'une de vos permanences, je vous écris ce mail.

Domiciliée à Marot haut 46400 St Jean Lagineste, je suis située à proximité des parcelles sur lesquelles doivent se tenir un projet de parc photovoltaïque.

Je suis propriétaire depuis avril 2021.

Ce projet ne m'est connu que depuis la fin de semaine passée.

J'ai choisi cette localisation pour son calme, son capital naturel, la possibilité offerte de pouvoir réaliser de nombreuses randonnées au départ de mon domicile.

Particulièrement sensible à la faune et à la flore, je suis défavorable au déboisement de plusieurs hectares à proximité de mon habitation qui aura sans aucun doute un impact négatif sur cette dite faune et flore. En effet ce milieu naturel préservé que constitue notre territoire ne peut souffrir d'un cloisonnement de parcelles sur une très grande surface. On évoque 10 ha clôturés. Je ne comprends pas qu'ils soient nécessaires de déboiser près de 6ha. Favorable aux énergies renouvelables, un tel projet me semble irréfléchi au sens où le capital forestier constitue le principal instrument pour contrer l'effet de serre. Favorable oui mais sur du bâti existant : habitation, bâtiments agricoles. Défavorable dans ce cas précis.

J'émet également des doutes sur l'habitabilité en proximité d'un tel projet.

Je suis persuadée de ne pas mesurer l'ensemble des externalités négatives qui m'impacteront nécessairement.

Je vous prie de bien vouloir tenir compte de ma démarche et de statuer négativement sur la réalisation de ce projet.

Cordialement,

Anne Boismartel

PS : je suis disponible pour tous renseignements complémentaires.